

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le mardi 4 avril 2017 à 18 heures, à la salle des délibérations du conseil, sise au 2, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Jean-Marc Rochon, Louise Sauvé, Jacques Smith et Jean-Luc Pomerleau, sous la présidence de M. le maire suppléant Patrick Rancourt, formant quorum.

Sont absents M. le maire Denis Lapointe et MM. les conseillers Denis Laître, François Labossière et Normand Amesse.

Sont également présents M. Pierre Chevrier, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

M. le maire suppléant Patrick Rancourt déclare la séance ouverte.

M. le maire suppléant Patrick Rancourt invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour la tenue de la séance formulée par MM. les conseillers Patrick Rancourt, Jean-Marc Rochon et Jacques Smith et M^{me} la conseillère Louise Sauvé pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment signifié à chacun, conformément à la loi. Il est constaté que l'avis de convocation a été expédié aux membres du conseil absents.

L'ensemble des dossiers est soumis pour décision au conseil municipal selon les projets de rapports au conseil relativement à chacun des points de l'ordre du jour.

2017-04-136 APPEL D'OFFRES 2017-08 : RÉPARATION DE BRIS DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET/OU D'EAUX USÉES POUR LES ANNÉES 2017 À 2020

À la suite de l'appel d'offres 2017-08 relatif à la réparation de bris de conduites d'eau potable et/ou d'eaux usées, pour les années 2017 à 2020, les soumissions suivantes sont déposées devant ce conseil :

DDL Excavation (9039-3273 Québec inc.)	510 489,00 \$
Les Entreprises C. Sauvé inc.	591 239,62 \$
Construction Camara	623 279,48 \$
Construction JP Roy inc.	764 008,88 \$
Ali Excavation inc.	817 702,20 \$
Gérald Théorêt inc.	851 964,75 \$
Les Pavages Théorêt inc.	929 342,93 \$

VU la recommandation du conseiller technique au Service de l'environnement et des travaux publics d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise DDL Excavation (9039-3273 Québec inc.);

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Luc Pomerleau,
appuyé par M. le conseiller Jacques Smith,
et résolu

D'accorder à l'entreprise DDL Excavation (9039-3273 Québec inc.) un contrat pour la réparation de bris de conduites d'eau potable et/ou d'eaux usées, pour les années 2017 à 2020, pour la somme totale de 510 489,00 \$, taxes comprises, selon les conditions mentionnées dans sa soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres 2017-08.

ADOPTÉ

2017-04-137 APPEL D'OFFRES 2017-17 : SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR L'ÉCLAIRAGE DU PÔLE INSTITUTIONNEL

À la suite de l'appel d'offres 2017-17 relatif à la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour l'éclairage du pôle institutionnel, la soumission suivante est déposée devant ce conseil, laquelle soumission a obtenu le meilleur pointage :

Les Consultants S.M. inc.	34 952,40 \$
---------------------------	--------------

VU la recommandation du directeur du Service de l'ingénierie d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, soit la firme Les Consultants S.M. inc.;

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Smith, appuyé par M. le conseiller Jean-Luc Pomerleau, et résolu

D'accorder à la firme Les Consultants S.M. inc. un contrat pour les services professionnels d'ingénierie pour l'éclairage du pôle institutionnel, plus particulièrement pour la préparation des plans et devis relatif aux éléments d'éclairage, pour la somme totale de 34 952,40 \$, taxes comprises, selon les conditions mentionnées dans sa soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres 2017-17.

ADOPTÉ

2017-04-138 APPEL D'OFFRES 2017-02 : CONCEPTION, FOURNITURE ET CONSTRUCTION DE MODULES DE JEUX ET DE JEUX D'EAU CLÉS EN MAIN AUX PARCS SAINT-JOSEPH-ARTISAN ET LANDRY

À la suite de l'appel d'offres 2017-02 relatif à la conception, la fourniture et la construction de modules de jeux et de jeux d'eau clés en main aux parcs Saint-Joseph-Artisan et Landry, la soumission suivante est déposée devant ce conseil, laquelle soumission a obtenu le meilleur pointage :

Tessier Récréo-Parc inc.	472 599,01 \$
--------------------------	---------------

VU la recommandation de l'ingénieur de projet au Service de l'ingénierie d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, soit l'entreprise Tessier Récréo-Parc inc.;

Il est proposé par M^{me} la conseillère Louise Sauvé, appuyé par M. le conseiller Jean-Marc Rochon, et résolu

D'accorder à l'entreprise Tessier Récréo-Parc inc. un contrat pour la conception, la fourniture et la construction de modules de jeux et de jeux d'eau clés en main aux parcs Saint-Joseph-Artisan et Landry, pour la somme totale de 472 599,01 \$, taxes comprises, selon les conditions mentionnées dans sa soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres 2017-02.

ADOPTÉ

2017-04-139 INVITATION À SOUMISSIONNER 2017-ING-02 : BRANCHEMENTS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS ET DÉMOLITION D'AIRES DE JEUX AUX PARCS SAINT-JOSEPH-ARTISAN ET LANDRY

À la suite de l'invitation à soumissionner 2017-ING-02 relative aux branchements d'aqueduc et d'égouts et à la démolition d'aires de jeux aux parcs Saint-Joseph-Artisan et Landry, les soumissions suivantes sont déposées devant ce conseil :

Ali Excavation inc.	79 769,01 \$
Les Pavages Théorêt inc.	81 109,11 \$
DDL Excavation (9039-3273 Québec inc.)	85 084,95 \$

VU la recommandation de l'ingénieur de projet au Service de l'ingénierie d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Ali Excavation inc.;

Il est proposé par M^{me} la conseillère Louise Sauvé,
appuyé par M. le conseiller Jean-Marc Rochon,
et résolu

D'accorder à l'entreprise Ali Excavation inc. un contrat pour les branchements d'aqueduc et d'égouts et la démolition d'aires de jeux aux parcs Saint-Joseph-Artisan et Landry, pour la somme totale de 79 769,01 \$, taxes comprises, selon les conditions mentionnées dans sa soumission déposée dans le cadre de l'invitation à soumissionner 2017-ING-02.

ADOPTÉ

2017-04-140 INVITATION À SOUMISSIONNER 2017-SRC-11 : CONCIERGERIE DES BÂTIMENTS DE SERVICE DANS LES PARCS

À la suite de l'invitation à soumissionner 2017-SRC-11 relative au service de conciergerie dans les bâtiments de service dans les parcs, pour la période du 5 avril 2017 au 1^{er} décembre 2018, les soumissions suivantes sont déposées devant ce conseil :

Les Services d'entretien S.L.D. 2015 inc.	42 751,16 \$
Les Services d'entretien Valpro inc.	62 686,67 \$

VU la recommandation du directeur du Service récréatif et communautaire d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Les Services d'entretien S.L.D. 2015 inc.;

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc Rochon,
appuyé par M^{me} la conseillère Louise Sauvé,
et résolu

D'accorder à l'entreprise Les Services d'entretien S.L.D. 2015 inc. un contrat pour le service de conciergerie dans les bâtiments de service dans les parcs, pour la période du 5 avril 2017 au 1^{er} décembre 2018, pour la somme totale de 42 751,16 \$, taxes comprises, selon les conditions mentionnées dans sa soumission déposée dans le cadre de l'invitation à soumissionner 2017-SRC-11.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

2017-04-141 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18 h 25, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Smith,
appuyé par M. le conseiller Jean-Luc Pomerleau,
et résolu

DE lever la séance extraordinaire du 4 avril 2017.

ADOPTÉ

Denis Lapointe, maire

Alain Gagnon, greffier